

Une école plus ambitieuse... sans moyens ?

Services publics - 15.10.2010

VAUD – Le Conseil d'Etat a présenté le 27 septembre dernier son projet de nouvelle loi sur l'enseignement obligatoire (LEO).

Le SSP – Enseignement, au moment de la consultation en début d'année, avait clairement signifié qu'il ne pouvait se prononcer sans connaître le plan de financement de cette réforme, les conséquences sur le statut des enseignant-e-s et les modalités de mise en œuvre (une baisse des effectifs de classes étant pour nous impérative). Nous avons désormais des réponses, au moins partielles. Et elles ne sont pas convaincantes!

Ainsi, en l'état, le SSP – Enseignement ne peut pas soutenir le projet de LEO car il n'est pas doté des moyens requis et il entraîne une dégradation du statut des enseignant-e-s. Nous ne pouvons laisser le gouvernement tenter de réformer l'école sans moyens, sans cohérence et sur le dos des enseignant-e-s.

Structures scolaires

> L'avant-projet mis en consultation proposait un système à niveaux au secondaire I, en lieu et place des trois filières. Le projet soumis au Parlement va moins loin, puisqu'il prévoit deux filières (voie prégymnasiale et voie générale, avec des

niveaux au sein de la voie générale). Le SSP – Enseignement regrette ce recul, d'autant plus qu'un système à niveaux était l'option majoritairement choisie par les professionnel-le-s de l'enseignement lors de la consultation.

- > En revanche, la remise en cause de l'imperméabilité des filières est une avancée intéressante dans le sens d'une école plus ambitieuse visant à offrir une bonne formation à tous les élèves et à réduire les inégalités sociales face à l'école.
- > Cependant, cette modification est prévue sans aucuns moyens financiers supplémentaires et rencontrera les mêmes obstacles que la précédente réforme scolaire, Ecole vaudoise en mutation (EVM).
- > Le système d'options proposé est nettement plus adapté que ce que l'avant-projet prévoyait et donne à chaque élève des opportunités motivantes.
- > Le projet renonce à interdire le redoublement, à la satisfaction du SSP.

Statut des enseignant-e-s

> Des péjorations importantes du statut des enseignant-e-s des cycles primaires sont proposées (harmonisation



Le SSP – Enseignement poursuit son combat pour un système scolaire qui se donne les moyens d'une formation de qualité et émancipatrice, réduisant au maximum les inégalités sociales face à l'école et luttant contre l'exclusion et la marginalisation.

VERISSIMO

«vers le haut» du nombre de périodes d'enseignement hebdomadaires, etc.). Les modalités de primarisation des degrés Harmos 7 et 8 visent à vider ce secteur des enseignant-e-s spécialistes.

> Certaines demandes du SSP concernant le statut des enseignant-e-s généralistes sont en partie satisfai-

tes: maîtrise de classe dans les degrés 3 à 6 (selon la numérotation Harmos) et statut de généraliste pour les enseignant-e-s du cycle initial. L'absence de maîtrise de classe au cycle initial est incompréhensible et sera combattue.

> Le Conseil d'Etat refuse de répondre aux questions du SSP –

Enseignement: effectifs, pensum des enseignant-e-s, formation et statut des maître-sse-s auxiliaires, etc.

Autres défis

> Des défis importants posés à l'école vaudoise et soulignés par plusieurs organisations, dont le SSP – Enseignement, restent aujourd'hui encore sans réponse: accueil des élèves migrants, durée des études gymnasiales, lutte contre l'échec scolaire, etc. Ce manque de vision est déplorable.

Le SSP – Enseignement interviendra, notamment dans le cadre du débat parlementaire, afin d'œuvrer en faveur d'un système scolaire qui se donne les moyens d'une formation de qualité et émancipatrice, réduisant au maximum les inégalités sociales face à l'école et luttant contre l'exclusion et la marginalisation. Cette révision doit aussi impérativement répondre aux attentes légitimes et concrètes des professionnel-le-s.

Les membres du SSP – Enseignement se prononceront en assemblée générale sur la loi, probablement amendée, qui résultera des travaux du Grand Conseil.

JULIEN EGGENBERGER
PRÉSIDENT SSP – ENSEIGNEMENT
RÉGION VAUD